

Le président de la Commission indépendante contre la corruption et la discrimination (*Comicodi*) fait Observations sur les pratiques de facturation de la société ENEO qui sont susceptibles de constituer une incitation au soulèvement et la révolte.

A Monsieur le Ministre de l'Eau et de l'Energie

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur d'éveiller votre attention, sur les pratiques en cours à la société **ENEO**. Il s'agit de la politique de facturation, notamment la notification aux abonnés selon une stratégie qui ressemble fortement, à une volonté claire et précise de soulever les populations.

En effet, après trois, quatre voire six mois sans délivrer des factures en dépit des demandes pressantes des consommateurs, un matin on leur sert une facture globale souvent équivalent à plusieurs mois de leurs revenus mensuels. La pire des provocations c'est que dès le jour suivant, une mise en demeure est servie et la fourniture d'énergie interrompue, brutalement et avec arrogance. Voilà ce qui n'a pas de nom, mais un autre visage de la sédition et du trouble conscient de l'ordre public.

C'est pourquoi, Monsieur le Ministre, votre intervention s'avère urgente, pour ramer cette société dans le droit chemin, et calmer la colère des centaines de milliers de familles.

Dans l'attente, hautes et fraternelles considérations./.

SHANDA TONME

Copie : PREMIER MINISTRE